GROUPE WHATSAPP - LE SITE USBANCORPFRANCE.COM - GROUPE BOOST VALEUR

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose comme beaucoup de groupes whatsapp d'investir dans les crypto monnaies ou les actions américaines et françaises. Nous avons déjà identifié deux boucles qui contiennent un certain nombre de groupes whatsapp. Les process sont très différents permettant de rattacher des groupes à une boucle identifiée. A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous une boucle avec les groupes identifiés.

https://adcfrance.fr/epargne/arnaques-sur-whatsapp-les-groupes-identifies/

ACTION PENALE EN PREPARATION

Le site internet

Il a été créé le 01/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/usbancorpfrance.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 78 74 97 78
Le numéro 07 74 43 51 06

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Nicolas VAYSSE
- Mme Camille DUPONT

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading sur les actions américaines et français ainsi que sur la crypto monnaie.

Les règlements

Le site utilise :

Diverses plate formes comme binance ou coinbase.
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0003 8764 9009 465
Un compte maltais ayant l'IBAN MT43 SYPL 3948 0237 0785 6582 6750 562 ouvert au nom de la société australienne SENTRE CLOUD PTY LTD.

Il est aussi utilisé par le site zycrian.com

https://adcfrance.fr/epargne/groupe-whatsapp-les-sites-zycrian-com-zycrian-fr-valtriora-com-bua-one-flotte-galactique/

Les informations juridiques

Aucune information n'est disponible. Il n'y a aucun site d'ouvert.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de

fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.